

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 27 avril au 1er mai 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Maurice** : Très forte hausse des flux d'IDE en 2025, la France 2ème du total
- ❖ **Ouganda** : Le parlement approuve le budget 2026/2027
- ❖ **Rwanda** : 2,6 Md USD d'investissements en 2025, portés par le secteur immobilier

LE CHIFFRE A RETENIR

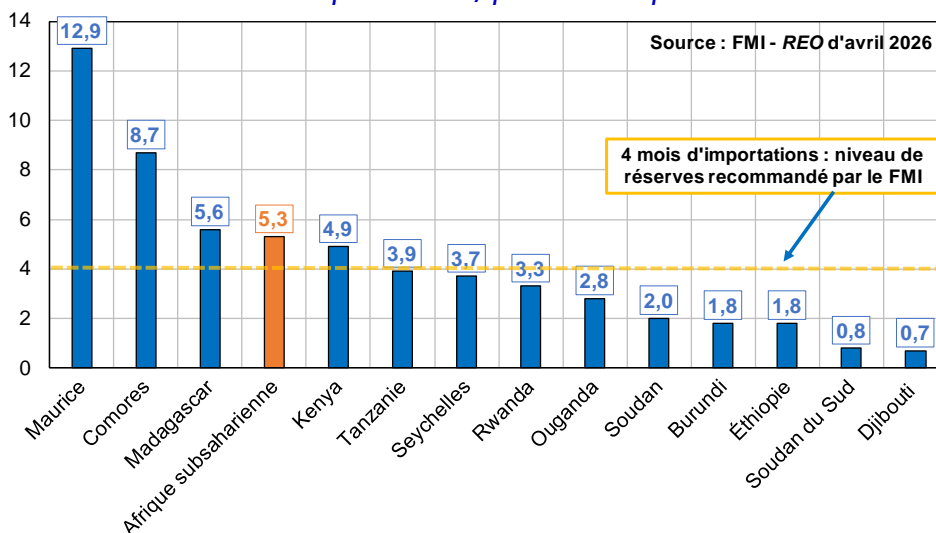
+5,6 %

KENYA : NIVEAU RECORD D'INFLATION EN AVRIL (CONTRE +4,4 % EN MARS), AU PLUS HAUT DEPUIS MARS 2024.

Le graphique de la semaine

AEOI : réserves en devises

- en mois d'importation, prévisions pour 2026 -



Les réserves en devises (ou réserves internationales) correspondent aux actifs en monnaies étrangères détenus par les banques centrales. Elles constituent un coussin de sécurité en cas de choc externe et permettent notamment d'intervenir sur le marché des changes pour soutenir la monnaie. Exprimées en mois d'importations pour faciliter les comparaisons, un niveau d'environ 3 à 5 mois est généralement considéré comme adéquat, selon les caractéristiques de chaque économie.

Au sein de la région AEOI, quelques pays disposent de marges de manœuvre confortables en 2026, à l'image de Maurice, des Comores ou de Madagascar, avec des niveaux de réserves supérieurs à la moyenne d'Afrique subsaharienne. À l'inverse, plus de la moitié des économies présentent des niveaux inférieurs au seuil recommandé par le FMI et à la moyenne d'Afrique subsaharienne, reflétant une vulnérabilité accrue. C'est notamment le cas de l'Ouganda, du Burundi ou de l'Éthiopie – qui reconstitue progressivement leurs réserves après être partie d'un niveau très bas. Dans du conflit au Moyen-Orient, ces niveaux de réserves prennent une importance particulière. Le renchérissement des importations énergétiques et les incertitudes sur les entrées de devises (tourisme, transferts de fonds) accentuent les pressions extérieures. Les banques centrales pourraient ainsi être amenées à mobiliser leurs réserves pour amortir le choc, exposant davantage les pays disposant des marges les plus limitées.

REGIONAL

AFC ouvre un bureau régional à Nairobi et vise 2 Md USD d'investissements régionaux

En avril 2026, l'*Africa Finance Corporation (AFC)*, institution financière multilatérale créée par des États souverains africains pour répondre au déficit d'infrastructures et aux contraintes du climat d'investissement sur le continent, et le gouvernement du Kenya ont signé un accord de pays hôte visant à établir le premier bureau régional de l'AFC à Nairobi, renforçant ainsi sa capacité à accroître les investissements dans les infrastructures et le développement industriel en Afrique de l'Est. L'AFC prévoit de mobiliser plus de 2 Md USD dans la région au cours des trois à cinq prochaines années, en ciblant les corridors de transport, l'énergie, les zones économiques spéciales et les infrastructures numériques. Cette expansion s'appuie sur la présence déjà forte de l'AFC au Kenya, où elle a investi plus de 1,3 Md USD depuis 2017 dans l'énergie, les transports et l'industrie, notamment le parc industriel intégré de Dongo Kundu et la zone économique spéciale de Naivasha II.

BURUNDI

Lancement d'une plateforme de paiement instantané

La Banque de la République du Burundi a lancé sa plateforme nationale de paiement instantané, BurundiPay, le 23 avril. Ce système vise à moderniser les transactions, renforcer l'inclusion financière et réduire la dépendance aux espèces. Il permet des transferts et paiements en temps réel à partir de comptes bancaires et de portefeuilles mobiles. BurundiPay instaure une interopérabilité en reliant banques commerciales, institutions de microfinance et prestataires de services de paiement au sein d'un réseau unique. Accessible via smartphones, elle cible les populations mal desservies malgré une faible pénétration d'internet (environ 30 %). Le projet a bénéficié du soutien de la Banque mondiale.

Adoption d'une stratégie nationale d'Intelligence Artificielle 2025–2030

Le Burundi a adopté une stratégie nationale d'intelligence artificielle pour la période 2025–2030 le 21 avril 2026. Le ministère des Finances, du Budget

et de l'Économie numérique, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a élaboré cette feuille de route afin de faire de l'intelligence artificielle un outil opérationnel pour la gouvernance, la croissance économique et la modernisation des services publics. Les autorités ont structuré la stratégie autour de six piliers : gouvernance ; éthique, inclusion et durabilité ; infrastructures numériques et données ; développement du capital humain ; innovation et entrepreneuriat ; et applications pratiques. Le plan s'inscrit également dans la Vision Burundi 2040–2060, qui fait du numérique un levier central de transformation économique.

COMORES

Lancement du 15ème Forum économique des îles de l'océan Indien

Le Président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, a inauguré le 27 avril à Moroni la 15^{ème} édition du Forum économique des îles de l'océan Indien, réunissant plus de 400 acteurs du secteur public et du privé. Le thème de cette édition porte sur le renforcement des synergies régionales. L'événement s'inscrit dans un contexte de faible intégration économique régionale, les échanges intra-zone ne représentant qu'environ 3 % du total. Le Président a souligné la vulnérabilité des économies insulaires aux chocs externes et la nécessité de renforcer la coopération régionale, notamment via la mutualisation des capacités logistiques. Le ministre de l'Économie a rappelé la forte dépendance du pays au commerce extérieur, celui-ci représentant près de 50 % du PIB du pays, avec des importations supérieures à 530 M USD. Les discussions ont également porté sur le développement et la valorisation des filières locales (vanille, girofle et huiles essentielles notamment), ainsi que sur le soutien au secteur privé.

ÉTHIOPIE

Inauguration de 4 projets dans le parc industriel d'Hawassa

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a inauguré le 25 avril quatre nouveaux projets au sein du parc industriel d'Hawassa, dans la région Sidama : trois unités de production photovoltaïque – l'extension de

BREVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

l'usine du Japonais Toyo, ainsi que deux nouveaux sites développés par les groupes chinois Origin et Lumintech - et l'usine de gaz industriels HZ Gas. Celle-ci devrait produire 900 tonnes d'oxygène, 40 000 tonnes d'azote et 7 tonnes d'hydrogène par an. Si ces projets s'accompagnent de créations d'emplois et s'inscrivent dans la dynamique d'accélération industrielle et de transition énergétique portée par les autorités éthiopiennes, la production de panneaux solaires demeure, à ce stade, exclusivement destinée à l'exportation. Cette inauguration marque une évolution importante pour le parc industriel d'Hawassa, historiquement dominé par l'industrie textile, qui cherche désormais à se diversifier vers des industries technologiques, notamment liées aux énergies renouvelables.

Mobilisation d'une ligne de crédit de 40 M EUR par la BEI et la Banque Zemen

La banque éthiopienne Zemen et la Banque européenne d'investissement (BEI) se sont associées pour mettre en place une ligne de crédit de 40 M EUR destinée aux entreprises agricoles afin de faciliter l'accès au financement pour les activités agricoles exportatrices. La BEI accordera une ligne de crédit de 20 M EUR à la banque Zemen, qui apportera une contribution équivalente. Un minimum de 30 % des fonds devra être consacré à des entreprises contribuant à l'action climatique et à la durabilité environnementale, et une proportion identique devra être alloué à des sociétés détenues ou dirigées par des femmes. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'initiative *Green Agri Value Chain* de l'Union européenne visant à améliorer la commercialisation des produits agricoles et promouvoir les exportations de café, de légumes, de fruits et d'herbes aromatiques. Les produits agricoles représentent plus d'un tiers des exportations totales du pays, le café occupant la première place, suivi des fleurs.

KENYA

Léger ralentissement de l'activité en 2025, freinée par l'agriculture malgré un rebond de la construction

Selon l'étude économique 2026 du [Bureau national des statistiques du Kenya](#), publiée le 29 avril, la croissance du PIB réel du Kenya a légèrement diminué, à +4,6 % en 2025 (après +4,7 % en 2024), en deçà de la projection de +5,0 % formulée en février par le

ministère de Finances (*National Treasury*). Ce léger ralentissement s'explique principalement par le secteur agricole, dont la croissance a baissé à +2,8 % (après +4,3 % en 2024), en raison de pluies inférieures à la normale, pénalisant les cultures pluviales : la production de canne à sucre a chuté de -24,7 %, celle de blé de -18,2 % et celle de thé vert de -7,8 %. Cette dynamique a également pesé sur l'industrie manufacturière, dont la croissance a ralenti à +2,0 % (après +2,8 %), en raison notamment d'une contraction de -24,8 % de la production de sucre. À l'inverse, le secteur de la construction a fortement rebondi, avec une hausse d'environ +20,3 % de la consommation de ciment, atteignant 10 280 tonnes métriques en 2025 (contre 8 543 en 2024), soutenue par le programme de logements abordables. Les services demeurent dominants (55,0 % du PIB), tandis que la part de l'agriculture progresse à 23,2 %.

L'inflation augmente fortement en avril

En avril 2026, l'inflation a augmenté à +5,6 % (après +4,4% en mars), son plus haut niveau depuis mars 2024. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des prix des carburants, dans le contexte du conflit au Moyen-Orient, portant l'inflation des transports à +10 % (après +3,8 % en mars). Des pressions supplémentaires proviennent des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+8,8 %, après +7,7 %), du logement et des services publics (+2,4 %, après +2,0 %), de l'éducation (+3,2 %, après +3,3 %) ainsi que des biens et services divers (+2,7 %, après +2,5 %). En glissement mensuel, les prix à la consommation ont augmenté de +1,4% (contre +0,5%), soit la plus forte hausse depuis avril 2022, avec une envolée des coûts de transport de +6,5 % sur le mois. Malgré les mesures gouvernementales, notamment la réduction des taxes sur les carburants, l'inflation pourrait encore augmenter. L'inflation sous-jacente augmente également à +2,8 % (contre +2,1 %) sur la période.

KMRC émet une obligation durable de 23,1 M USD pour le logement vert et social

Kenya Mortgage Refinance Company (KMRC) a lancé, le 28 avril 2026, la deuxième tranche de ses obligations durables à taux fixe, visant à lever jusqu'à 23,1 M USD (3 Md KES) pour soutenir le financement du logement abordable et écologique. Cette émission s'inscrit dans le cadre de son programme d'émissions obligataires à moyen terme de 80,8 M USD (10,5 Md KES), approuvé par la l'Authorité des marchés de capitaux (CMA) en janvier 2022. D'une

maturité de 8 ans, ces titres – remboursables de manière amortissable – seront cotés sur le marché obligataire de la Bourse de Nairobi, avec un début des échanges attendu le 25 mai 2026. Émise sans recours à un consortium bancaire, l'opération reste accessible avec une coupure minimale de 770 USD (100 000 KES).

Accords pour renforcer le commerce et la coopération douanière avec l'Inde

La Confédération de l'industrie indienne (CII) et la Chambre de commerce et d'industrie du Kenya (KNCCI) ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer les liens commerciaux et d'investissement entre l'Inde et le Kenya, en marge du Forum économique Inde–Kenya tenu à Nairobi le 27 avril 2026. Cet accord vise à approfondir la coopération institutionnelle, promouvoir les échanges entre entreprises et accroître les flux commerciaux et d'investissements entre les deux économies. La signature a coïncidé avec la réunion du Comité commercial Inde–Kenya. À cette occasion, le Conseil central des impôts indirects et des douanes de l'Inde et l'Autorité fiscale du Kenya ont également signé un accord sur l'échange d'informations préalables sur les marchandises. Celui-ci vise à renforcer la coopération douanière, accélérer le dédouanement, améliorer la gestion des risques et faciliter les échanges bilatéraux.

MADAGASCAR

Inauguration du terminal national de l'aéroport d'Antananarivo

Ravinala Airports, concessionnaire français de l'aéroport international d'Ivato à Tananarive (détenu à 65 % par Meridiam et à 35 % par le Groupe ADP), a inauguré le 28 avril 2026 son terminal national rénové, visant à améliorer la qualité de service et les capacités d'accueil, en présence de hauts conseillers de la Refondation et du ministre des Transports et de la Météorologie. Cette mise en service intervient dans un contexte de trafic soutenu : entre janvier 2025 et avril 2026, l'aéroport a enregistré 60 mouvements d'avions par jour en moyenne, répartis entre des vols réguliers et l'aviation privée. Les travaux ont permis d'augmenter significativement les capacités de traitement, avec un flux porté à 216 passagers par heure contre 120 auparavant. La capacité de traitement des bagages a également été renforcée, atteignant 900 bagages par heure contre

297 avant les travaux. Les espaces d'accueil ont été agrandis, notamment la salle d'embarquement, dont le volume a été doublé, tandis que le nombre de places assises a été porté à 236 (contre 151 auparavant). Cette modernisation vise à améliorer la connectivité du territoire et l'attractivité de l'aéroport d'Ivato.

MAURICE

Très forte hausse des flux d'IDE en 2025, la France 2^{ème} du total

En 2025, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers Maurice (hors secteur Global Business, qui regroupe les activités financières orientées vers l'international) ont atteint 48 Md MUR (environ 877 M EUR), en hausse de +45,6 % par rapport à 2024, selon la Banque centrale de Maurice. Le secteur immobilier reste le principal bénéficiaire avec 21,4 Md MUR (environ 391 M EUR), soit 44,5 % des flux totaux, suivi du secteur financier et de l'assurance, avec 18,7 Md MUR (341 M EUR), soit 38,8 %, et du secteur de l'énergie avec 1,0 Md MUR (19 M EUR), soit 2,2 %. Les trois principaux pays investisseurs sont le Royaume-Uni, avec 40,5 % du total, suivi de la France (18,7 %, y compris La Réunion), et de l'Afrique du Sud (6,2 %).

OUGANDA

Le parlement approuve le budget 2026/2027

Le parlement ougandais a approuvé, le vendredi 24 avril, le nouveau budget pour l'année fiscale 2026/2027. Il est estimé à 22,65 Md USD (+16,5 % par rapport à l'année précédente) et repose sur une hypothèse de croissance très élevée (+10,2 %). Il est notamment composé à 52 % de revenus domestiques (en hausse de 22 %), à 31 % de dette domestique (nouvelle et refinancement) et à 13,3 % de financement externe fléché (aide/ projets). Du côté des dépenses, 44 % sont affectés au service de la dette. Le reste (56 %) est en majorité orienté vers le développement du capital humain (16 % du budget total, dont l'augmentation des salaires des enseignants), le développement des infrastructures (13 %, notamment pour l'autoroute Kampala-Jinja et le projet ferroviaire SGR) et 12 % pour la stabilité et le maintien de la paix. Un effort budgétaire est également accordé pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027, co-organisée par l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie.

Les sociétés de distribution pétrolière se défendent d'alimenter la crise

Le 21 avril, un nouveau communiqué de presse conjoint entre l'UNOC et le ministère de l'énergie a donné l'état des stocks de produits pétroliers dans le pays. Selon le communiqué, les stocks représenteraient 19 jours d'essence et 12 jours de diesel. De nouvelles livraisons sont attendues entre mai et juin et ajouteraient l'équivalent de 49 jours de stock d'essence et 74 jours de diesel. Si des ruptures temporaires ont été reconnues par les autorités, elles l'attribuent davantage à des problèmes logistiques des entreprises. En retour, le 26 avril, SEPA Uganda, qui représente les sociétés de distribution pétrolière, s'est défendu d'exploiter les tensions géopolitiques pour alimenter une inflation, stocker ou revendre aux pays voisins. Selon SEPA Uganda, les distributeurs seraient victimes des conditions de marché et assureraient leurs opérations dans ce contexte.

RWANDA

2,6 Md USD d'investissements en 2025, portés par le secteur immobilier

Selon le rapport annuel 2025 du Rwanda Development Board (RDB), publié le 28 avril 2026, le Rwanda a enregistré 2,6 Md USD d'engagements d'investissement en 2025, contre 612 projets en 2024 et 799 en 2025. L'Asie est restée la principale source d'investissement avec 661,6 M USD à travers 199 projets (40,1 %), suivie de l'Afrique avec 226,4 M USD (13,7 %), de l'Europe avec 159,2 M USD (9,6 %) et de l'Amérique du Nord avec 35,2 M USD (2,1 %). Par secteur, l'immobilier arrive en tête avec 855,5 M USD, suivi du secteur manufacturier, dont l'agro-industrie, avec 738,5 M USD, puis des mines et carrières avec 346,9 M USD, représentant ensemble 74,2 % des investissements. La France se classe 7e parmi les investisseurs étrangers avec 34,8 M USD sur 5 projets (1,3 %).

SOMALIE

30 M USD de la Banque mondiale pour améliorer la cohésion sociale

Le ministère de l'Intérieur a inauguré le projet BULSHO, une initiative financée par la Banque mondiale à hauteur de 30 M USD, qui vise à renforcer

la cohésion sociale et la gouvernance locale. La mise en œuvre de ce programme s'étend sur une période de 10 ans et couvre l'ensemble des États fédérés. Elle prévoit le renforcement des capacités des institutions communautaires et des administrations locales ainsi que l'amélioration des infrastructures. L'ensemble des activités du projet devraient contribuer à la réduction de l'écart entre les zones urbaines et rurales à travers l'amélioration de la fourniture de services notamment dans les zones difficiles d'accès.

SOUDAN

3 M EUR de l'UE pour le déminage

Le Service de la lutte antimines des Nations Unies au Soudan (NUMAS) a reçu un nouveau financement de 3 M EUR du Service des instruments de politique étrangère (FPI) de la Commission européenne, pour soutenir des activités de déminage. Cette contribution permettra de mettre en œuvre le projet de 18 mois « *Rebuilding Sudan: Mine Action for Recovery* », qui se concentre sur les efforts d'élimination des explosifs dans les zones urbaines et leurs périphéries accessibles, accueillant un grand nombre de personnes retournées.

SOUDAN DU SUD

Le ministère du Travail ordonne la cotisation obligatoire au NSIF

Le ministère du Travail a ordonné à tous les employeurs de verser directement les cotisations de sécurité sociale au National Social Insurance Fund (NSIF), avec effet immédiat, conformément à la loi de 2023 sur le Fonds national d'assurance sociale. Cette décision annule une directive en vigueur depuis 2010, qui permettait aux employeurs de gérer eux-mêmes ces cotisations. La nouvelle décision s'applique également aux ONG et aux missions diplomatiques. Plusieurs médias évoquent un manque de confiance dans les institutions publiques, ainsi que l'absence de garanties contre la corruption et les limites de la capacité technique du NSIF à assurer la bonne gestion des fonds. Ils soulignent également les dysfonctionnements chroniques des institutions publiques du pays, rappelant que des retraités affiliés au NSIF par le passé ont déjà rencontré déjà des difficultés pour percevoir leurs droits.

SEYCHELLES

Réformes commerciales et douanières pour renforcer la résilience économique

Le gouvernement seychellois a approuvé le 22 avril 2026 un ensemble de réformes visant à renforcer la résilience économique et la compétitivité commerciale du pays. Au cœur de ce dispositif figure l'approbation du projet de loi sur les instruments de défense commerciale, qui doit être soumis à l'Assemblée nationale. Ce texte vise à instaurer un cadre juridique permettant de lutter contre les pratiques déloyales (dumping, subventions) et les importations préjudiciables, conformément aux règles de l'OMC. Ces mesures s'accompagnent d'une modernisation des procédures douanières afin de simplifier les démarches et d'améliorer la transparence. Elles incluent notamment la mise en œuvre du carnet ATA, l'introduction de paiements électroniques obligatoires au-delà de 50 000 SCR (32 000 EUR) et l'adaptation du régime d'admission temporaire pour les yachts. Par ailleurs, les autorités ont actualisé les règles tarifaires pour les aligner sur les engagements régionaux (COMESA, ZLECAf, SADC) et renforcé le cadre de contrôle des échanges de marchandises. L'objectif de ces réformes est de renforcer la fluidité des échanges tout en protégeant les industries locales.

TANZANIE

Le gouvernement projette d'étendre la préférence nationale (local content) dans le secteur minier

Lors de la présentation du projet de budget 2026/27 de son ministère au Parlement, le ministre des Minéraux a déclaré que 20 catégories de biens et services liés à l'exploitation minière pourraient prochainement être exclusivement réservées aux

entreprises détenues à 100 % par des Tanzaniens. Parmi les activités concernées figurent par exemple le transport et la logistique, la gestion des entrepôts, la restauration, la fourniture d'équipements de protection individuelle, les travaux de génie civil, la construction de routes d'accès, les services juridiques et les enquêtes géodésiques. Cette annonce s'inscrit dans la stratégie du gouvernement visant à ancrer davantage les retombées économiques du secteur minier dans l'économie nationale. Cette déclaration renvoie un nouveau signal négatif aux investisseurs étrangers, alors même que le stock d'IDE dans le secteur minier représentait 45,2 % du stock total en 2024 (9,8 Mds USD).

Le projet offshore d'exploration de GNL entrerait dans sa phase finale de négociation

Après de nombreux reports depuis plusieurs années, selon la presse, les investisseurs et le gouvernement ont finalisé les accords commerciaux et fiscaux concernant le projet phare de gaz naturel liquéfié (GNL) offshore. Les parties prenantes doivent à présent négocier les dernières dispositions juridiques. D'un montant de 42 Md USD – le plus grand projet d'investissement jamais réalisé en Tanzanie – la coentreprise associée la TPDC (société pétrolière nationale tanzanienne) à un consortium international composé du britannique Shell et du norvégien Equinor comme co-opérateurs, et de l'américain ExxonMobil comme partenaire. Le terminal de liquéfaction serait implanté dans la région de Lindi, dans la côte sud du pays. La Tanzanie disposerait de réserves estimées à 57 000 Md de pieds cubes de gaz naturel, faisant de ce projet un levier majeur de sa souveraineté énergétique.